

[retour](#)

## REFERENDUM POUR LE DEPARTEMENT HMF

O. THUAL, 2 septembre 2006

Résumé : l'organisation d'un referendum auprès du Collège Des Enseignants titulaires (CDE) est proposée en prévoyant un recueil de questions en novembre et un dépouillement de réponses nominatives en février.

### 1. Introduction

Ne serait-il pas consensuel de pouvoir donner suite aux demandes suivantes :

- Un budget plus important pour le Département sans devoir pointer du doigt les dépenses à réduire à plus haut niveau (ENSEEIH, INPT)
- La possibilité d'augmenter un poste budgétaire (vacations, équipements ou fonctionnement) sans devoir diminuer les autres
- Un taux d'encadrement plus grand pour nos étudiants en 1Hy et 2Hy sans toucher à celui de la 3Hy ou des formations spécialisées (Mastères et Masters)
- La création de postes d'enseignants (y compris de moniteurs) sans remettre en cause le budget des vacations et sa répartition (enseignants, CNRS, ITA, doctorants, industriels)
- La réduction du volume global des enseignements sans remise en cause de sa propre charge
- Une rétribution plus grande de notre implication dans l'enseignement sans déroger aux textes de lois et sans avoir à s'impliquer dans un quelconque mouvement social
- L'augmentation de la qualité des enseignements sans ingérence dans le libre-arbitre de l'enseignant
- La diminution du pouvoir de la hiérarchie et l'augmentation de la concertation sans la perte de temps en réunions
- La liberté d'expression sans l'écoute des avis contraires
- La transparence sans le flot d'informations
- Etc. ?

Face à de telles aspirations, on peut adopter plusieurs stratégies, la ligne de plus grande pente étant l'illusion d'un pilotage en laissant le système évoluer avec sa propre dynamique. Dans le cas du Département, qui a vu son budget diminuer de 30 kE en 2005 [3], cette stratégie conduit, entre autres choses, à la suppression des investissements en équipement dans la mesure où il s'agit de la seule dépense qui nécessite une initiative non récurrente.

La stratégie consistant à vouloir faire émerger une position commune réfléchie est sans doute la plus difficile. C'est pourtant l'objectif de ce referendum.

## 2. Synoptique du fonctionnement actuel du Département

	Montant	Unités		Montant	Unités
<b>RECETTE THEORIQUE</b>			<b>VACATIONS</b>		
Nombre d'étudiants	240	élèves	Enseignants INP	350	h ETD
Recette par étudiant	1,45	kE	Chercheurs CNRS	250	h ETD
Budget consolidé	<b>350</b>	<b>kE</b>	ITA	300	h ETD
<b>RECETTE EFFECTIVE</b>			Doctorants et post-docs	650	h ETD
Nombre de postes	26	enseig	Industriels et spécialistes	550	h ETD
Charge pour un poste	192	h ETD	Vacations (bis)	2100	h ETD
Coût d'une heure ETD	39,5	Euros	Vacations (bis)	<b>80</b>	<b>kE</b>
Budget non consolidé	150	kE	<b>EFFECTIFS ETUDIANTS</b>		
Budget consolidé (bis)	<b>350</b>	<b>kE</b>	Effectif moyen 1Hy ou 2Hy	75	élèves
<b>BUDGET NON CONSOLIDE</b>			Effectif présent en 3Hy	50	élèves
Vacations	80	kE	Elèves à l'étranger en 3Hy	40	élèves
Matériel	30	kE	Nombre d'étudiants (bis)	<b>240</b>	<b>élèves</b>
Licences informatique	20	kE	<b>COUT PAR ETUDIANT</b>		
Missions et docum	20	kE	Recette par étudiant (bis)	1,45	kE
Budget non consolidé	<b>150</b>	<b>kE</b>	Recette par étudiant (bis)	37	h ETD
<b>HEURES ENSEIGNEES</b>			Coût h enseign 1Hy ou 2Hy	30	h ETD
Heures enseignées	280	kE	Coût h enseign 3Hy présents	50	h ETD
1Hy	2000	h ETD	Coût h 3Hy à l'étranger	0	h ETD
2Hy	2000	h ETD	Coût en heure moyen	30	h ETD
3Hy	2000	h ETD	Coût en heure moyen	1,20	kE
Responsabilités et tutorat	1000	h ETD	Coût infrastructure	0,25	kE
Heures enseignées (bis)	7000	h ETD	Coût annuel moyen	<b>1,45</b>	<b>kE</b>
Heures enseignées (bis)	<b>280</b>	<b>kE</b>	Année 2006		

Le Département « Hydraulique – Mécanique des Fluides » forme de l'ordre de 240 étudiants à un instant donné : élèves ingénieurs, Masters Spécialisés, Erasmus, Master de Recherche (comptés pour 1/3).

Il reçoit 1,45 kE par an et par élève inscrit. Son budget annuel est donc d'environ 350 kE : 26 postes équivalents charge pleine (192h équivalent TD au taux horaire de 39,5 euros) plus environ 150 kE en crédits.

A cela s'ajoute une secrétaire, un technicien, un demi poste d'IR et une mise à disposition gracieuse de force de travail par l'IMFT estimée à 25 kE par le directeur de ce laboratoire.

La ventilation des 150 kE est à peu près la suivante : 80 kE en vacances (11 postes équivalents charge pleine), 30 kE en matériel ou petit matériel, 20 kE en licences informatiques et 20 kE en missions ou documentation.

Le Département consacre environ 7000 h ETD à l'enseignement (37=26+11 postes équivalents charge plein) qui se répartissent comme suit : environ 1000 h ETD par semestre en 1Hy et 2Hy (soit 4000 h ETD au total), 2000 h ETD en 3Hy ou formations spécialisée et 1000 h ETD en tutorat ou responsabilité administratives, principalement concentrées 3Hy.

Sur les 1,45 kE attribués pour chaque étudiant, 20% sont utilisés pour des frais d'infrastructure et le reste (30h ETD) en heures d'enseignement. Le départ à l'étranger du tiers de la promotion en 3Hy permet de porter à 50h ETD par étudiant l'effort consacré aux étudiants restants.

### 3. Appel à questions et fonctionnement du referendum

L'organisation de ce referendum, qui concerne le Collège Des Enseignants titulaires (CDE) pourrait être la suivante :

- Premier recensement de questions posées à l'initiative des membres du CDE le 12 octobre.
- Regroupement et mise en forme des questions pour le 9 novembre.
- Recueil et dépouillement des réponses nominatives début février 2007.
- Prise en compte des résultat pour la préparation de la rentrée 2008.

Toutes les questions concernant le fonctionnement du Département sont éligibles :

- Répartition de la réduction de 30 kE sur les postes budgétaires
- Ventilation des postes budgétaires
- Répartition du volume des vacances
- Répartition des heures d'enseignements sur les semestres
- Budgets spécifiques accordés pour les Mastères et Master
- Recrutement des enseignants
- Nombre de moniteurs
- Politique de support de cours : photocopiés, livres, cours en ligne, ...
- Evaluation des étudiants
- Evaluations des enseignements
- Modalités d'application du règlement pour les étudiants
- Modalités d'application du règlement pour les enseignants
- Procédure d'appel d'offre pour les enseignements
- Transparence, concertation et informations
- Etc.

### REFERENCES

[1] L'INTRANET du Département : <http://www-hmf.enseeiht.fr>

[2] Tous les articles du journal interne du Département : [EPI-DHMF](#)

[3] Les 30kE de réduction du budget et autres graphiques [[.htm](#)]

[retour](#)

